

9 / COHÉSION - JEUNES

Contrats initiative emploi

**OB
JEC
TIFS**

**Lutter contre le chômage
conjoncturel par un choc
positif sur l'offre d'emploi**

**Éviter l'émergence de
trappe à inactivité en
s'adressant aux jeunes
les plus en difficulté**

Description de la mesure

Le Contrat Initiative Emploi (CIE) permet aux employeurs du secteur marchand d'embaucher un jeune en CDI ou CDD d'au moins six mois en échange d'une aide de l'Etat dont le montant sera précisé par voie réglementaire. Le bénéficiaire s'engage dans une expérience professionnelle tout en étant suivi par un référent chargé de son insertion professionnelle.

Des enveloppes de 10 000 CUI-CIE en 2020 et 50 000 CUI-CIE en 2021 pourraient être notifiées.



Pilote : État (Direccte)



Financement national : 269 M €



Partenaires : missions locales,
Pôle emploi, Cap emploi



Calendrier : mise en œuvre en
2020 et 2021



Démarches

Contacter la mission locale pour les jeunes de moins de 26 ans, Pôle emploi ou Cap emploi pour les personnes en situation de handicap.

INFORMATIONS

- Informations : oc.pole3e@direccte.gouv.fr - www.occitanie.direccte.gouv.fr
- Sur le site mission locale : unml.info/accueil.html